



MRC de  
*L'Islet*

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

*Un investissement de 1,3 M\$*

## **La MRC de L'Islet mise sur la créativité de ses artistes et de ses artisans comme créneau de développement**

**Saint-Jean-Port-Joli, 12 janvier 2022**– La MRC de L'Islet croit tellement au potentiel de ses créateurs artistiques et au savoir-faire de ses artisans en design architectural qu'elle en fait sa « Signature innovation » pour les prochaines années, engageant ainsi des investissements dépassant 1,3 M\$.

Issu d'un programme du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, « Signature innovation » permet aux MRC d'identifier un créneau pour lequel elles se distinguent déjà ou d'en choisir un qu'elles souhaitent développer au cours des prochaines années.

Après analyse et après avoir consulté près de 70 acteurs régionaux issus de divers secteurs, la MRC de L'Islet a finalement identifié sa « Signature innovation » qui se divise en deux volets, soit la création artistique et le design architectural. « Il s'agit d'un projet de développement d'envergure qui nous permettra de miser sur nos forces existantes et d'amener notre région à un autre niveau sur ces deux plans importants » d'expliquer Mme Anne Caron, préfet de la MRC.

### **Création artistique**

Région L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli en particulier, dispose d'une notoriété qui dépasse ses frontières en ce qui concerne la création artistique. Cette notoriété s'est d'abord créée autour de la sculpture, mais elle s'étend aujourd'hui à plusieurs autres disciplines artistiques. La MRC souhaite donc renforcer ce positionnement dans le but de soutenir ses créateurs et de favoriser la diffusion de la culture sur tout son territoire.

Le premier volet du projet portera donc sur la création artistique et prévoit d'abord soutenir la mise en place d'un réseau de cafés culturels implantés dans plusieurs municipalités. Des prestations artistiques, des tables rondes, des cafés-philos et d'autres activités y seront organisés. Chaque café aura sa personnalité et contribuera à faire circuler l'art et les idées dans la région.

Toujours pour ce premier volet, la MRC vise aussi l'achat et l'aménagement d'unités mobiles mises à la disposition des artistes pour les aider à diffuser leurs productions lors de fêtes et de festivals, mais aussi dans les CPE, les écoles, les terrains de jeux, etc.

De plus, un concours pour la réalisation de refuges artistiques sera mis sur pied. Ces refuges, issus de la créativité des artistes et artisans, seront des unités d'hébergement disponibles pour la location, mais qui pourront également servir de lieux de création ou de résidences pour les artistes. Ces refuges, de véritables œuvres d'art habitables, deviendront eux-mêmes des attraits pour les touristes.

Finalement, le premier volet du projet comporte la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un Hub créatif, lieu de production, de diffusion et de formation facilitant les interactions entre les créateurs et la population. Un(e) chargé(e) de projet sera embauché(e) pour appuyer la structuration et la mise en place de ce premier volet.

### **Design architectural**

Le second volet du projet « Signature innovation » de la MRC de L'Islet portera sur son savoir-faire architectural. En effet, au fil des ans, plusieurs entreprises se sont développées dans la région autour de la conception, de la construction et de la fabrication d'éléments architecturaux parfois tournés autour du bois, mais aussi à partir d'autres matériaux.

La MRC de L'Islet souhaite reconnaître le savoir-faire de ces entreprises et leur offrir l'opportunité de s'unir afin qu'elles puissent atteindre leur plein potentiel. De façon plus précise, près d'un demi-million sera investi au cours des prochaines années pour doter ces entreprises d'une stratégie commune de commercialisation qui se traduira par la création d'outils de promotion, mais aussi par l'embauche d'un(e) agent(e) de commercialisation qui verra à promouvoir l'expertise des artisans et des entreprises de la région. L'objectif est de générer des contrats et des retombées économiques dans la MRC en ayant accès à des marchés qui sont pour chacun hors d'atteinte individuellement, mais qui, dans une démarche collective, deviennent plus faciles à rejoindre. Ces marchés sont les résidences de grand luxe, ainsi que les bureaux des sièges sociaux d'entreprises de Montréal, Toronto et du nord-est des États-Unis.

### **Signature innovation**

La mise en œuvre de la « Signature innovation » est rendue possible grâce à un partenariat entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de L'Islet. Un montant de 1 076 750 \$ sera accordé par le ministère à ce projet dont le déploiement est prévu jusqu'en 2025. La MRC, quant à elle, y contribuera pour un montant de 269 188 \$ provenant du Fonds régions et ruralité, une enveloppe qui lui est confiée par le MAMH pour lui permettre de financer des initiatives structurantes jugées prioritaires pour son développement.

– 30 –

#### **Source :**

Josée-Ann Dumais  
Conseillère aux communications  
et au marketing territorial  
MRC de L'Islet  
418 598-3076, poste 243  
[j.dumais@mrclislet.com](mailto:j.dumais@mrclislet.com)

#### **Information :**

Patrick Hamelin  
Directeur général  
MRC de L'Islet  
418 598-3076, poste 244  
[p.hamelin@mrclislet.com](mailto:p.hamelin@mrclislet.com)